

DEPARTEMENT DU VAR
Arrondissement
de Draguignan
Séance du :

08/05/2024

Date de la convocation :
30 avril 2024

Loi du 5 Avril 1884 - A
MAIRIE DE COMPS SUR

Envoyé en préfecture le 13/05/2024
Reçu en préfecture le 13/05/2024
Publié le 13/05/2024
ID : 083-218300440-20240508-2024_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

| N° de la délibération 2024 _ 27 | Nombre de membres | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------------|--|
| | Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| | 9 | 9 | 8 |

L'an deux mille vingt-quatre et le huit mai à 10h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine –
LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

Absent excusé : BIGHETTI de FLOGNY Charles

Secrétaire de séance : LAUGIER Lucette

Objet : Budget principal - Décision Modificative N°01

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux observations de l Préfecture et de la Trésorerie sur notre budget primitif 2024, sur les écritures d'ordres, il y a lieu de modifier le budget comme suit :

| | Désignation | Diminution sur crédits | Augmentation sur crédits |
|-------|--|---------------------------|-----------------------------|
| Fonct | D 681 – Cap 042 : Dotations aux amortissements | | 1 000,00 € |
| Fonct | D 023 : Virement à la section d'investissement | 1 000,00 € | |

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal:

- **ACCEPTE** les modifications de crédits proposés.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 13 MAI 2024
et publication le: 13 MAI 2024
Le Maire

Le Maire
A. BARALE

